

# POLOGNE

## ● Données récentes sur le sans-abrisme

Il n'existe pas de stratégie systématique au niveau national pour collecter les données sur le sans-abrisme en Pologne. Des recensements Logement et Population de 2001 et 2011 menés tous les 10 ans ont couvert la question de la privation de domicile, mais des limites considérables ont été observées en matière de méthodologie et de définitions.

Par ailleurs, le Ministère de la Famille, du Travail et des Affaires Sociales collecte chaque année les statistiques des centres d'aide sociale de l'ensemble du pays, y compris des statistiques sur l'aide aux personnes sans abri. Les données annuelles de 2017 dénombrèrent 18 135 personnes à qui un abri avait été fourni (ETHOS 2.1 et 3.1) et 41 011 personnes à qui une aide financière avait été attribuée en raison de leur situation sans domicile.

De plus, depuis 2011, le Ministère produit une étude biennale sur le sans-abrisme ; cependant, le secteur associatif pointe du doigt de nombreux biais méthodologiques et considère ces données erronées. Selon l'étude de Février 2017, 33 408 personnes sans abri étaient estimées, dont 6 508 sans-abri dormant à la rue (ETHOS 1) et 26 900 dormaient en abri de nuit et d'urgence (ETHOS 2.1 et 3.1).

Les données annuelles sur l'aide sociale indiquent qu'après un pic en 2013-2014 (plus de 45 000 personnes sans domicile à qui une aide financière avait été attribuée), la tendance a été à la baisse jusqu'en 2017. En l'absence de politique nationale de lutte contre le sans-abrisme, les raisons de cette baisse peuvent se trouver dans une combinaison entre mesures macroéconomiques positives, multiplication des projets financés grâce aux fonds européens et nouveaux outils d'aide sociale générale, en particulier

**Population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :**  
37 972 964 personnes

**PIB/habitant en 2017 (Parité de Pouvoir d'Achat  
– Indice : UE 28 = 100) : 70**

**Nombre connu de personnes sans-domicile :**  
33 408 personnes estimées en 2017

**Pourcentage de ménages pauvres : 15 %**

Sources : Eurostat / EUSILC 2017 & FEANTSA

un programme introduit en 2016 permettant à chaque famille polonaise de recevoir une allocation mensuelle de 500 PLN (environ 115 €) par enfant (à l'exclusion de l'aîné), sans considération de la situation financière. Le « Programme National pour le Logement », démarré fin 2016 par le gouvernement polonais, a fixé un objectif positif axé sur la lutte contre le sans-abrisme, mais des détails pratiques du programme sont devenus contre-productifs selon les associations de terrain : l'accent est toujours mis sur le développement d'un système d'hébergements d'urgence, au lieu d'être mis sur une transition graduelle vers les services d'insertion par le logement. Il manque également d'instruments financiers fiables pour les infrastructures des services d'aide aux personnes sans domicile.

La durée des épisodes de sans-abrisme est en augmentation en Pologne : en 2017, environ un quart de la population sans abri reste dans cette situation durant plus de 10 ans<sup>27</sup>.

## ● Contexte des marchés du logement en Pologne

En Pologne en 2017, 84 % de la population étaient propriétaires d'un logement (11,1 % de ménages accédant à la propriété, 73,1 % de ménages propriétaires de plein droit) et 16% étaient locataires (4,3% au prix du marché et 11,5% à prix réduit

### 27

Pour en savoir plus, voir le profil pays Pologne 2018 de la FEANTSA : <https://www.feantsa.org/en/country-profile/2016/10/19/country-profile-poland?bcParent=27>

ou gratuit)<sup>28</sup>. Selon le Recensement National de 2011, 10,7% du stock de logements est loué à des prix réduits, dont 5,7% de logement social ou communal, 2,1% de locations coopératives, 1,2% de logements gérés par des entreprises d'Etat et 1,2% gérés par le Trésor public. La demande d'achats de logements en Pologne s'accroît en raison des bonnes performances économiques du pays, des augmentations salariales, de la baisse du taux de chômage et des taux d'intérêts historiquement bas. Le manque d'offre, les prix de construction et les changements dans les programmes publics pour le logement ont donc entraîné une ré-augmentation des prix à l'achat depuis 2014. Cependant, dans les grandes villes, ces prix restent encore en dessous du pic ayant précédé la récession de 2008 : de 2004 à 2007, la bulle immobilière polonaise a été nourrie par l'afflux d'investissements succédant à l'accession du pays à l'UE, ainsi que par les taux d'intérêts bas et le développement des crédits hypothécaires. Après la récession, le Zloty polonais s'est très fortement dévalué, et les emprunts – majoritairement libellés en devises étrangères – sont devenus très difficiles à rembourser.

Le programme « Loger les jeunes » a été clôturé en Janvier 2018, ce qui a entraîné la baisse de la vente d'unités de logement à bas coûts. Ce programme de subventions avait été introduit en 2014 pour aider les jeunes de moins de 35 ans, isolés ou en famille, à acheter leur premier appartement. Le nouveau gouvernement dirigé par le Parti Droit et Justice (PiS) a remplacé ce programme par un « Programme National pour le Logement », démarré fin 2016, qui inclut le développement d'unités abordables à la location incluant une option de rachat<sup>29</sup>. En plus des critiques citées plus haut en matière de lutte contre le sans-abrisme, la législation rattachée au programme est devenue le sujet de vives critiques associatives, à cause du manque de protection

pour les droits des locataires qui facilite les procédures d'expulsion.

Un appel transnational pour des projets Logement d'Abord, financé par le Fonds Social Européen, a été annoncé en 2018 avec un budget de 45 millions PLN (soit environ 10,5 millions d'euros). Les projets seront mis en œuvre sur la période 2019-2023<sup>30</sup>. En Pologne, des programmes de logement social et abordable ont déjà pu bénéficier du plan Juncker d'investissement<sup>31</sup>.

**28**

Eurostat 2017.

**29**

<https://www.globalpropertyguide.com/Europe/Poland/Price-History>

**30**

Fiche Pays Pologne, FEANTSA, 2018, disponible sur : <https://www.feantsa.org/en/country-profile/2016/10/19/country-profile-poland?bcParent=27>

**31**

Pour en savoir plus : [https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2014-2019/katainen/announcements/investment-plan-europe-eib-and-bkg-establish-investment-platform-social-and-affordable-housing\\_en](https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2014-2019/katainen/announcements/investment-plan-europe-eib-and-bkg-establish-investment-platform-social-and-affordable-housing_en)

## ● Chiffres clés du mal-logement et évolutions entre 2007 et 2017

Population générale			
Indicateur	2017	Evolution 2007-2017	Evolution 2016-2017
Taux d'effort excessif	Total : 6,7 % Pauvres : 30,4 %	Total : -36 % Pauvres : -8 %	Total : -13 % Pauvres : +3 %
Coûts totaux des logements (€ PPA/mois)	Total : 320,4 € PPA/mois Pauvres : 257,2 € PPA/mois	Total : +51 % Pauvres : +54 %	Total : -4 % Pauvres : -5 %
Arriérés de loyer/emprunt immobilier	Total : 1,1 % Pauvres : 1,6 %	Total : -8 % Pauvres : -30 %	Total : -15 % Pauvres : -33 %
Surpeuplement	Total : 40,5 % Pauvres : 49,8 %	Total : -23 % Pauvres : -28 %	Total : 0 % Pauvres : -16 %
Privation sévère liée au logement	Total : 9,8 % Pauvres : 16 %	Total : -62 % Pauvres : -66 %	Total : +4 % Pauvres : -19 %
Incapacité à maintenir une température adéquate du logement	Total : 6 % Pauvres : 15,1 %	Total : -74 % Pauvres : -62 %	Total : -15 % Pauvres : -9 %
Jeunes de 18 à 24 ans			
Indicateur	2017	Evolution 2007-2017	Evolution 2016-2017
Taux d'effort excessif	Total : 8,4 % Pauvres : 28,8 %	Total : -19 % Pauvres : -8 %	Total : +6 % Pauvres : +14 %
Enfants de moins de 18 ans			
Indicateur	2017	Evolution 2007-2017	Evolution 2016-2017
Surpeuplement	Total : 51,5 % Pauvres : 62,5 %	Total : -20 % Pauvres : -18 %	Total : 0 % Pauvres : -15 %

Les indicateurs de prix (taux d'effort excessif, arriérés) restent en-dessous de la moyenne européenne en Pologne, malgré une augmentation de 51% des coûts totaux des logements entre 2007 et 2017. La population polonaise reste en revanche massivement logée de manière inadéquate, avec des taux de surpeuplement et de

privation sévère liée au logement parmi les plus forts d'Europe – bien que ces pourcentages aient baissé entre 2007 et 2017. Le surpeuplement touche tout particulièrement les enfants de moins de 18 ans : 62,5% des enfants en-dessous du seuil de pauvreté vivent dans un logement surpeuplé.

